

Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Matériel de modelage dentaire
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon lè règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - · Pictogrammes de danger néant
 - · Mention d'avertissement néant
 - · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers -
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
 - Description: -

·Composants	contribuant	auv dangere:

CAS: 540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane EINECS: 208-762-8 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312

Reg.nr.: 01-2119717435-42-xxxx

SVHC

540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - après contact avec les yeux :
 - Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
 - après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

(suite page 2)

<1%



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 1)

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - **Equipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)
- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 2)

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

néant

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire.

Protection des mains :

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

- · **Protection des yeux** : Lunettes du protection · **Protection du corps** : Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physi- Indications générales.	ques et chimiques essentielles	
· Aspect:		
· Forme :	pâteux	
· Couleur :	bleu	
	vert	
· Odeur :	inodore	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH:	Non déterminé.	
· Modification d'état		
· Point de fusion :	non déterminé	
· Point d'ébullition :	non déterminé	
· Point d'éclair :	non applicable	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 3) · Auto-imflammabilitité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Non déterminé. · Limites d'explosivité : inférieure : Non déterminé. Non déterminé. · supérieure : · Pression de vapeur : Non déterminé. · Densité à 20 °C: 1,12-1,52 g/cm3 Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé. Vitesse d'évaporation. Non déterminé. · Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. · Viscosité : dynamique: Non déterminé. · cinématique : Non déterminé. 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
 - Indications complémentaires :

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë :

Compte	e tenu (des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.				
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :						
	1344-95-2 acide silicique, sel de calcium					
Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)				
540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane						
Oral	LD50	2.000 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rat)				

- · Effet primaire d'irritation :
 - de la peau :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 4)

· Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane

Oral NOAEL(C) 1.000 mg/kg (rat)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane

EC50/72h >0,002 mg/l (algae) (OECD 201)

NOEC / 21d 0,0046 mg/l (daphnia)

NOEC / 72h >0,002 mg/l (algae) (OECD 201)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques :
 - · Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 5)

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations re	elatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	néant		
· 14.2 Désignation officielle de transp · ADR, IMDG, IATA	ort de l'ONU néant		
· 14.3 Classe(s) de danger pour le trai	nsport		
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant		
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant		
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non		
· 14.6 Précautions particulières à prer l'utilisateur	ndre par Non applicable.		
· 14.7 Transport en vrac conforméme l'annexe II de la convention Marpol e recueil IBC			
· Indications complémentaires de transport : -			
"Règlement type" de l'ONU:	néant		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2012/18/UE
 - · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - · Prescriptions nationales :
 - · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
 - · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 09.04.2020 Numéro de version 4 Révision: 09.04.2020

Nom du produit: Xantopren Comfort Light, Xantopren Comfort Medium

(suite de la page 6)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chamical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4